

MUNICIPALITE DE LA NEUEVILLE

Séance du Conseil général du 2 décembre 2021

8. Crédit d'engagement de CHF 470'300.00 TTC pour le renforcement de l'infrastructure de transport de l'énergie électrique, l'assainissement de l'éclairage public et le renforcement du réseau multimédia – Décompte final : information (A. Schleppy)

Introduction

Le Conseil général, dans sa séance du 13 juin 2018, avait approuvé un crédit d'engagement d'un montant total de CHF 470'300.- TTC pour le renforcement de l'infrastructure du transport de l'énergie électrique, l'assainissement de l'éclairage public et le renforcement du réseau multimédia du quartier des Celliers.

Les travaux ont été réalisés selon le projet présenté le 13 juin 2018 et se sont bien déroulés.

Décompte final

Le coût de l'ensemble des travaux se monte à CHF 359'508.- TTC soit 24 % (CHF 110'792.- TTC) de moins qu'initialement prévu. Cette économie a pu être réalisée par le fait que les canalisations existantes pour le tirage des câbles ont pu être réutilisées et que la fouille prévue, en cas d'impossibilité, n'a pas été nécessaire.

Conclusion

Grâce à une gestion de projet rigoureuse, tout s'est déroulé sans problème et dans le respect du budget.

Le Conseil général est informé que le crédit d'engagement à disposition d'un montant de CHF 470'300.- TTC n'accuse aucun dépassement.

CONSEIL MUNICIPAL

Annexe : décompte final